



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE  
Région et Département de la Guadeloupe

Hôtel de Ville  
Place des Martyrs de la Liberté . BP 111  
97123 POINTE-A-PITRE Cedex

# DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

**Date limite de dépôt : 30 septembre 2024**

La ville de Pointe-à-Pitre organise une campagne de subvention aux associations qui œuvrent sur son territoire, au titre de l'exercice 2024, pour soutenir le fonctionnement de la structure, ou accompagner les actions réalisées **avant le 31 décembre 2024**. Les projets d'animation du territoire seront privilégiés. Seuls les dossiers complets seront instruits. **LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE ENVOYÉ UNIQUEMENT PAR COURRIEL** à [associations@ville-pointeapitre.fr](mailto:associations@ville-pointeapitre.fr)

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

IDENTIFICATION

ADRESSE POSTALE DU SIÈGE SOCIAL

SIRET

RNA



PRESIDENT(E)

Prénom

Nom

TÉL fixe

TÉL mobile

### PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

NOM

TEL. FIXE

PRÉNOM

TEL. MOBILE

FONCTION

E-MAIL

## Informations Générales

*Cochez la case correspondant à votre situation*

L'association a-t-elle déjà sollicité et obtenu une subvention auprès de la ville de Pointe-à-Pitre ?

OUI

NON

**Si OUI, préciser l'année d'obtention et le projet concerné**

## Cadre réservé à l'administration

N° DE DOSSIER

DATE DE DÉPÔT

THÉMATIQUE

RAISON SOCIALE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

La subvention est sollicitée par l'association pour accompagner (Cocher la case concernée) :

son FONCTIONNEMENT

OU

la REALISATION D'UN PROJET/ UNE ACTION

## Fiche PROJET / ACTION

Intitulé du projet ou de l'action :

Date ou période :

Lieu :

Public(s) cible (enfants, jeunesse, retraités, personnes porteuses de handicaps...)

Périodicité :  Annuelle

Pluriannuelle

Objectif(s) du projet ou de l'action (résultats à atteindre) :

Descriptif du projet ou de l'action (différentes étapes, quels moyens mobilisés pour chaque étape, ...) :

Méthode d'évaluation du projet par rapport aux objectifs fixés (indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs) :

Synthèse des éléments budgétaires liés au projet ou à l'action :

Coût total :

Montant de la subvention sollicitée :

Principales dépenses pour ce projet / cette action :

Autres sources de financements :

→ Merci de renseigner la page n°4 relative au budget prévisionnel de l'action

ASSOCIATION

## BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE N-1 (2023/2024)

approuvé par le Conseil d'administration au plus tard le 30/06/2024

Charges (dépenses)	Montant <sup>1</sup>	Produits (recettes)	Montant <sup>1</sup>
<b>Charges directes</b>		<b>Produits directs</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Politique de la Ville (Contrat ville, Cité Educative)	
Locations		Autre	
Entretien et réparation		Autre	
Assurance		Collectivité : préciser le(s) directions ou services sollicités	
Documentation		Collectivité de Saint-Martin	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Fonds européens : préciser le(s) programme(s) sollicités (FSE, FEDER, etc.)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Office de Tourisme de St Martin	
Rémunération des personnels		CTOS	
Charges sociales		Autre	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)<sup>3</sup>

<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

3 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat

## BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Si votre demande de subvention concerne la réalisation d'un projet / d'une action

Charges (dépenses)	Montant <sup>1</sup>	Produits (recettes)	Montant <sup>1</sup>
<b>Charges directes</b>		<b>Produits directs</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Politique de la Ville (Contrat ville, Cité Educative)	
Locations		Autre	
Entretien et réparation		Autre	
Assurance		Collectivité : préciser le(s) directions ou services sollicités	
Documentation		Collectivité de Saint-Martin	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Fonds européens : préciser le(s) programme(s) sollicités (FSE, FEDER, etc.)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Office de Tourisme de St Martin	
Rémunération des personnels		CTOS	
Charges sociales		Autre	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)<sup>3</sup>

<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat

**Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e), (Prénom) [ ] (NOM) [ ]

Président(e) et représentant(e) légal(e) de l'association [ ]

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat portant les deux signatures (celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter), lui permettant d'engager celle-ci.*

Déclare :

- Être autorisé(e) par l'instance décisionnelle à solliciter une subvention à la Collectivité
- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, réglementaires, assurances, comptables, commissions aux comptes, sociales et fiscales ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Le cas échéant, ne pas avoir déposé le bilan, ne pas faire l'objet d'une mesure de redressement judiciaire et ne pas être en liquidation judiciaire.

Je m'engage sur l'honneur au cas où une subvention de la ville de Pointe-à-Pitre me serait accordée à :

1. Utiliser la subvention en respectant le motif de la demande
2. Fournir toutes les pièces justificatives qui me seraient réclamées pour un contrôle
3. Autoriser la ville de Pointe-à-Pitre à ENQUÊTER, VÉRIFIER, et CONTRÔLER l'utilisation exacte de la subvention, ceci par tous les moyens à sa convenance

Sollicite une subvention d'un montant de [ ] euros (en lettres)

au titre de l'année ou de l'exercice 2024

Prénom et nom [ ]

*Lu et approuvé*

**ATTENTION**

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.*

*Le montant total et cumulé d'aides publiques sur 3 ans ne conditionne pas l'attribution ou non d'une subvention. Cette attestation n'a pas d'autre objet que de permettre aux pouvoirs publics d'adapter le formalisme de leur éventuelle décision d'attribution.*

**Informations bancaires (au nom exact de l'association)**

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

IBAN [ ]

BIC [ ] Titulaire [ ]

ASSOCIATION [ ]